

Avis de Recrutement d' un Consultant International spécialiste en droit pour la formation des Formateurs du Barreau et des Organisations de la Société civile et Appui dans la rédaction de modules de Procédure Pénale et Poursuite des Crimes internationaux.

La Mission d' ASF en RCA recrute	Un Consultant International spécialiste en droit pour la formation des Formateurs du Barreau et des Organisations de la Société civile et l' appui dans la rédaction de modules de Procédure Pénale et Poursuite des Crimes internationaux.
Objectif global du projet	Contribuer à l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité.
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité (femmes, mineurs, déplacés internes, détenues préventifs) par un engagement de proximité des acteurs de la société civile ; - Renforcer l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité par l'action et la coordination du Barreau et des avocats.
Lieux et dates estimées de la mission	<p>Lieu : République Centrafricaine (RCA) à Bangui.</p> <p>Date 10 jours à partir du 27 novembre 2017</p>

I. Contexte et justification

Le Barreau centrafricain est l' un des plus jeunes de la région. Il existe seulement depuis 1991 et fait face à d'importants défis au niveau institutionnel, organisationnel et même matériel qui entravent sa capacité d'assurer un développement professionnel normal du corps. Comptant autour de 100 membres opérationnels (70 au grand tableau et une trentaine de stagiaires), le Barreau ne dispose toujours pas de formation initiale, ni de certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

Dans le souci de combler cette lacune, Avocats Sans Frontières a initié depuis l'an passé un processus d'autonomisation de ce corps basé sur la mise en place d' un pool de formateurs au sein du Barreau. Cette démarche a permis la formation de 9 avocats séniors en pédagogie

comme formateurs attirés sur des thématiques ciblées en fonction des besoins recensés au sein de leur organe.

Cette phase a été doublement clôturée par une formation sur le contenu et une rédaction guidée de deux modules par le même groupe de formateurs sur les thèmes de la déontologie et de la gestion de cabinets ainsi qu' une formation test portant sur les deux thématiques au bénéfice des avocats stagiaires qui venaient d' intégrer la profession.

Dans le prolongement de ce processus, et afin de compléter le cursus de renforcement de capacité du Barreau, une formation des formateurs sur les questions théoriques et pratiques de procédure pénale, de droit international pénal et du droit international des droits humains est à l'ordre du jour.

Il est prévu qu' au groupe des 9 formateurs formés pendant le projet précédent, soient ajoutés 4 autres avocats seniors. Ce sont les 4 qui seront adossés à 15 autres nouveaux formateurs des organisation de la société civile pour faire un effectif total de 19 personnes. Leur formation se clôturera par une production complémentaire de deux autres modules en matière de procédure pénale et en matière de justice internationale, thématiques dans lesquelles ils auront ensuite été formés avec les 9 anciens formateurs pendant 7 jours par un expert spécialiste de ces deux thématiques.

Ce travail sera confié à un binôme de consultants (1 spécialiste de l'ingénierie de formation et 1 spécialiste des thématiques juridiques précitées). La formation technique distinguera :

- Pour les formateurs du Barreau : procédure pénale, droit international des droits de l' homme et droit international pénal ;
- Pour les formateurs des OSCs : procédure pénale, droit international des droits de l' homme et la poursuite des crimes internationaux avec une partie complémentaire sur le droit de l' enfant, les droits de la femme et d'accès à la propriété foncière.

II. Objectifs de la mission du consultant

- Proposer une méthodologie et un programme de formation et les partager avec ASF avant la formation ;
- Animer pendant 7 jours des ateliers de formation sur la procédure pénale, le droit international pénal et le droit international des droits de l' homme à l' intention des formateurs du Barreau et des OSCs avec une petite partie complémentaire pour ces derniers sur le droit de l' enfant , de la femme et d'accès à la propriété foncière,
- Accompagner et coacher à distance pendant 3 jours les mêmes formateurs dans la rédaction des modules sur la Procédure Pénale et la Poursuite des Crimes internationaux, que ces derniers devront eux-mêmes dispenser respectivement aux avocats et aux agents de sensibilisations(et acteurs communautaires) selon les cas.

III. Description de la Mission qui attend le consultant

Il est attendu de la part du consultant :

- Développement de la méthodologie et du programme de formation ;
- Rédaction et remise du module de formation sur la procédure pénale, le droit international pénal et le droit international des droits de l' homme ;
- Une formation et un accompagnement des formateurs dans la rédaction de modules de formation ;
- Un rapport d' accompagnement et de coaching des formateurs dans la rédaction des modules de formation et de sensibilisation selon le cas, le tout sur les thématiques de la procédure pénale et la poursuite des crimes internationaux.
- Un rapport de formation et d'accompagnement à la fin de sa mission.

IV. Approche méthodologique

De manière résumée, le processus de formation et d'accompagnement s' articulera sur trois étapes principales :

- Dans une étape initiale, les 19 formateurs (4 Avocats et 15 membres d'OSCs) seront formés sur l'ingénierie de la formation, les aspects pédagogiques et les techniques d'apprentissage par un expert international spécialiste en pédagogie.
- Dans une 2nde étape, l'équipe de 9 Avocats formateurs formés l'an passé rejoindront la nouvelle équipe pour suivre la formation sur de nouvelles thématiques ciblées par le projet que sont la procédure pénale, le droit international des droits de l' homme et la poursuite des crimes internationaux.
- Enfin dans un 3^{ème} échelon, le processus se clôturera par la rédaction accompagnée (encadrement & relecture par les deux experts) des curricula de formation qui constituent les supports privilégiés des formations alors à organiser à l' intention des avocats ou des OSCs selon le cas.

L' expert en droit spécialiste des thématiques reprises plus haut recherché dans cet appel sera concerné par les étapes 2 et 3.

V. Conditions de la Mission

L'expert s'engagera pour un séjour impliquant un travail de 7 jours ouvrables à Bangui et 3 jours d'accompagnement à distance. Ce délai n'inclut pas les temps de préparation de la mission.

Sa mission est organisée par ASF selon les conditions suivantes :

- prise en charge du billet d'avion, du transport à domicile et des frais afférents à la mission ;

- hébergement et attribution de frais de mission;
- paiement des honoraires aux tarifs pratiqués par l'organisations en accord avec ses bailleurs ;
- souscription et prise en charge par ASF d'une assurance rapatriement.

Dans une convention avec ASF, l'expert sélectionné s'engagera notamment :

- à effectuer sa mission en respectant les principes élémentaires de vigilance et de précaution ;
- à respecter sans réserve toute consigne d'ASF pour sa sécurité personnelle et la bonne réalisation de la mission ;
- à n'entreprendre aucune action contraire à la mission assurée et à ne pas agir dans une autre qualité que celle de chargé de mission ASF.

VI. Profil recherché pour le consultant international

Les candidats qui souhaitent postuler doivent répondre au profil suivant :

- Disposer d'un diplôme (post) universitaire en droit ;
- Avoir une expérience prouvée dans la formation des formateurs ou avoir publié des documents destinés aux formateurs ;
- Faire preuve d'une connaissance suffisante des thématiques de la procédure pénale, du droit international pénal et du droit international des droit de l'homme ;
- Faire état d'un intérêt pour l'approche basée sur la compétence ;
- Avoir une aisance rédactionnelle et d'expression orale en français;
- Bonne gestion du stress et respects des délais serrés.

IV. Procédure de dépôt de candidature : Présentation de candidatures

Le dossier de candidature comprendra les éléments suivants en langue française :

- Une lettre de motivation incluant une partie sur la la compréhension de la mission ;
- Un CV détaillé récent, signé et offrant des précisions sur les expériences pertinentes;
- Les copies certifiées des diplomes universitaires.

Le dossier complet de candidature devra être envoyé par e-mail au plus tard le 30 Octobre 2017 à 17 heures à l'adresse électronique : consultances@asf.be

Merci de préciser les références suivantes dans l'objet de l'e-mail « **Formation des formateurs Barreaux & OSCs en RCA – contenu juridique** ».

Pour des raisons de ressources humaines limitées, seuls les candidats préselectionnés seront contactés.